

# SERVICE DE GARDE LA BRICOLE

## Règles de fonctionnement 2024-2025

Le service de garde La Bricole accueille les enfants qui fréquentent l'école du Rocher-D'Auteuil

**Nos valeurs : bienveillance-collaboration-créativité**

### À La Bricole

Pour le moment, nous n'avons pas de service de traiteur à notre école.

Le parent doit donc fournir les dîners et les collations santé chaque jour à son enfant.

Des activités variées sont planifiées afin de satisfaire les besoins de chacun.

### Inscription

Tous les enfants désirant bénéficier du service de garde doivent y être inscrits.

**L'inscription doit obligatoirement être renouvelée à toutes les années.**

Il n'y a pas de frais pour l'inscription.

### Tarifification

Comme des changements peuvent être apportés pour l'année en cours, un tableau avec la nouvelle tarification sera disponible au mois d'août de chaque début d'année.

### Horaire

**Le matin** : 7h30 à 7h50

**Période du dîner** : 11h20 à 12h45

**Après la classe** : 15h15 à 17h45

**Journées pédagogiques** : 7h30 à 17h45

### Clientèle

**Régulière** : un enfant est considéré comme régulier s'il fréquente le service de garde au moins 2 périodes par jour.

**Sporadique** : tous les autres types de fréquentations sont considérés comme sporadiques.

**Un contrat** : est mis en place pour tous les services de garde du Centre de services scolaire des Phares. Il est disponible via l'onglet nouveau contrat sur le site suivant : [www.cssphares.gouv.qc.ca/service-de-garde](http://www.cssphares.gouv.qc.ca/service-de-garde) .

### Activités et sorties éducatives

Des activités ou sorties peuvent être organisées au service de garde durant les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire. L'information vous est transmise par courriel deux semaines avant l'activité.

### Les congés pédagogiques

Lorsque nous faisons une sortie ou qu'une activité spéciale est organisée, des frais supplémentaires peuvent être demandés. Ces frais peuvent varier selon les activités.

Pour être présents lors de ces congés, les enfants doivent être inscrits dans les délais demandés. **Aucune inscription par téléphone**. Les inscriptions se font par courriel avec le lien Forms. L'annulation d'une présence doit être faite avant la date demandée, sinon les frais de cette journée seront chargés.

École du Rocher-D'Auteuil  
845, rue St-Arsène  
Rimouski, Québec, G5L 3X4



## Absences lors des jours de classe

Pour une question de sécurité, laissez un message téléphonique au :

418-724-3566, poste 7192 ou par courriel : [sg-labricole@cssphares.qc.ca](mailto:sg-labricole@cssphares.qc.ca)

### Nous n'avons pas accès au portail

- Avant 9h00 pour annuler ou inscrire une **présence** pour le dîner. Pour le repas traiteur, c'est 24h00 d'avance.
- Avant 13h00 pour annuler ou inscrire une présence après la classe.

## Rappels aux parents- Santé et sécurité

1. Aucun enfant n'est autorisé à partir seul, sans autorisation signée. Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez utiliser en tout temps la porte numéro 5 avec votre clé magnétique, pendant les heures suivantes : (7h30/7h50 ; 11h20/12h45 ; 15h30/17h45) ou la porte 2 à l'arrière de l'école (utiliser la sonnette).
2. Aucun médicament ou antibiotique sera administré aux enfants sans le consentement écrit des parents avec la prescription du médecin. Une fiche d'autorisation est prévue à cet effet. Elle doit être complétée et signée par les parents. **Aucun médicament en vente libre ne peut être administré par le personnel du service de garde.**
3. Aucun enfant atteint d'une maladie contagieuse ne peut être admis.
4. Il n'y a plus d'aliments allergènes interdits (Santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent) en milieu scolaire. Nous recommandons aux enfants allergiques de porter leur auto injecteur à la taille. Le

## Paiements

Les parents usagers du service de garde sont tenus de payer leurs frais de garde toutes les semaines ou aux deux semaines.

Les états de compte sont disponibles sur le Portail-parents chaque semaine.

Les paiements peuvent être effectués par internet.

Un paiement par chèque ou en argent peut aussi être fait et laissé dans la boîte aux lettres près du bureau de la technicienne responsable.

**Lorsque les frais de garde ne sont pas acquittés, nous pouvons refuser un enfant au service de garde. Des avis sont envoyés aux parents au préalable.**

## Divers

L'heure de fermeture doit être respectée. Après 17h45, une pénalité de 3\$ par enfant est appliquée pour chaque tranche de 5 minutes de retard.

**Il est important de signer le registre des départs lorsque vous quittez avec votre enfant.**

Le service de garde peut être fermé lors d'intempéries. Nous vous recommandons à cet effet de visiter le site web du Centre de services scolaire des Phares.

Si toutefois nous devons fermer en cours de journée pour une raison hors de notre contrôle, veuillez-vous assurer que nous pouvons vous joindre rapidement.

Nous contacter

418-724-3566, poste 7192  
[sg-labricole@cssphares.gouv.qc.ca](mailto:sg-labricole@cssphares.gouv.qc.ca)

**Le code de vie de l'école est également appliqué au service de garde.**

École du Rocher-D'Auteuil  
845, rue St-Arsène  
Rimouski, Québec, G5L 3X4

